



EXO FIX AQUA



DÉFINITION/DESTINATION

Régulateur de fond pigmenté à base de copolymères acryliques en phase aqueuse.

En extérieur: parois verticales et sous-faces neuves ou à rénover d'un ouvrage maçonné (bâtiment, muret, soffite, ...)

Sur béton et dérivés préfabriqués, maçonneries d'éléments recouvertes au mortier traditionnel ou enduit monocouche, pierres, briques, anciens films minces D2.

PROPRIÉTÉS

- Charge granitée facilitant l'application des revêtements décoratifs épais (R.S.E. et R.P.E.) et d'imperméabilité (I1 à I4).

CARACTÉRISTIQUES

Emission COV	Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/h) : 30 g/l (2010). Ce produit contient maximum 15 g/l COV.
Classification AFNOR	NF T 36-005 - famille I - classe 7b2
Classement EVWA NF 1062-1	nc
Classification AFNOR NF T-34-722	
Composant liant / type de résines	Synthétique en phase aqueuse
Densité à 20°C	1,49 (+/- 0,05)
Extrait sec en poids (%)	61 (± 2%)
Extrait sec volumique (%)	42(± 2%)
Finition / Aspect	Mat grainé
Brillant Spéculaire (Bs)	< 2% (sous 60°) / < 1% (sous 85°)
Séchage (sec hors poussière)	30 min

Séchage en surface	2 h
Séchage Recouvrable	6 h (par un film mince) / 12 h (par un film épais).
Rendement moyen	6 à 9 m ² /L.
Consommation	de 180 à 250 g/m ² pour une couche.
Couleur	Blanc.
Conditionnement	2L5 - 15L

* Les valeurs sont données pour le produit blanc, varient en fonction du relief, de l'absorption du support et de la dilution du produit. Les temps de séchage sont déterminés sous une température de 23°C et 50% d'humidité relative.

MISE EN OEUVRE

Après reconnaissance préalable, les supports devront être rendus conformes aux prescriptions des normes et règles de l'art (NF DTU 26.1 et 23.1) et professionnelles les concernant : reprises de maçonneries diverses (fissures, lézardes, épaufrures, éclats de fers à béton,...).

Les travaux préparatoires seront réalisés suivant leur état et nature (décontamination/nettoyage, élimination des efflorescences, dégraissage, enduisage, ponçage/dépolissage, traitement des joints, dépoussiérage,...) en conformité avec les normes et règles de l'art les concernant (NF DTU 59.1 et NF DTU 42.1) et de façon à les rendre propres, sains, secs et cohésifs avant tous travaux de peintures.

Systèmes recommandés			
Extérieur			
Support	Système	Préparations	Impression
Béton, dérivés préfabriqués et enduit hydraulique ou maçonnerie d'éléments recouverte d'un mortier à base de liant hydraulique ciment sains et non pulvérulents		Décontamination et assainissement, lavage/rinçage à pression adaptée, séchage	1 couche de Exo Fix Aqua
Pierres ou briques normalement absorbantes			
Anciens fonds peints adhérents et non farinant		Décrassage avec liquide nettoyant alcalin polyvalent, lavage/rinçage à pression adaptée accompagné d'un brossage, séchage.	
Avertissement: Ne pas appliquer sur revêtement souple d'imperméabilité (R.S.I.) Sur supports farinants ou pulvérulents: appliquer Exo Fix S			

Conditions climatiques

En travaux d'extérieur : température ambiante de mise en œuvre : 5°C ≤ T°C ≤ 35°C

Hygrométrie ambiante de mise en œuvre : ≤ 80 % H.R.

Taux d'humidité du support maçonné inférieur à 5%.

Ne pas appliquer sur support ruisselant, par mauvais temps (gel, pluie,...). Ni en plein soleil ou par grand vent.

Dilution

Prêt à l'emploi. Dilution jusqu'à 5% d'eau max.

Nombre de couches	1 couche
Matériel d'application	Brosse : mixte soie et synthétique Rouleau. Manchon : polyamide texturé ou méché 18 à 22mm adapté au relief du support. Airless : buse basse pression 521 à 110-130 bars.
Nettoyage des outils	A l'eau claire, immédiatement après usage.
Conservation	12 mois en emballage d'origine, non entamé, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

PROTECTION & ENVIRONNEMENT

Recommandations et précaution d'emploi	Lire l'étiquette avant utilisation. Respecter les précautions d'emploi : fiche de données de sécurité disponible chez le distributeur ou sur le site www.espacedoc.fr .
Environnement & Protection	Empêcher toute infiltration de ce produit dans le sol et l'écoulement dans l'eau et les égouts. Traitement des déchets conformément aux directives officielles en vigueur. Ne recycler que les conditionnements complètement vides. Remettre les restes de peinture liquide au centre de collecte pour les déchets spéciaux.
Traitement des déchets	Éliminer le contenu/récipient comme déchets spéciaux conformément aux réglementations locales et nationales Ne pas jeter l'emballage et les résidus à l'égout, dans la nature ou avec les ordures ménagères. Contacter les services locaux pour les modalités d'élimination des déchets de peintures selon la réglementation en vigueur. Remettre les restes de peinture liquide au centre de collecte agréé pour les déchets spéciaux.

